

Groupements de stockage & Quantités proposées	Serene Sud Sediane Sediane Littoral	1 116 GWh 11 GWh 455 GWh
Type de produit	Capacités Nominales de Stockage : volume donnant droit à des capacités journalières d'injection et de soutirage dans les conditions de l'offre 2010/2011. Capacités fermes sur toute la période de validité.	
Durée de validité du produit	Du 1 <sup>er</sup> jour du mois M+1 2010 à 6h00 au 1 <sup>er</sup> avril 2013 à 6h00, pour toute demande d'achat engageante reçue avant le 10 du mois M.	
Mécanisme de vente pour le produit	Premier arrivé, premier servi	
Prix de vente	Prix de l'offre de base pour l'année stockage 2010/2011	
Début de la Vente	12 mars 2010 à 10h00 (heure de Paris)	

### **Démarches préalables et mode opératoire**

- Les sociétés intéressées doivent initier les démarches nécessaires de façon à disposer d'une autorisation de fourniture de gaz naturel délivrée par le Ministre chargé de l'énergie si celle-ci est exigée par la législation en vigueur en France.
- Pour être retenue comme valide par Storengy, une Demande d'Achat Engageante devra :
  - avoir été reçue de manière clairement lisible;
  - avoir été reçue par fax (01 47 54 29 20) selon le modèle ci-joint, comprenant le formulaire "Déclarations" signé ;
  - comporter au moins une quantité demandée, exprimée en GWh toute décimale étant ignorée, dans la limite des quantités proposées de produit, au prix de vente de ce produit ;

### **Mode d'attribution des capacités**

- En fonction de l'ordre d'arrivée des Demandes d'Achat Engageantes, une quantité attribuée peut-être inférieure à la demande d'une société. Chaque société doit spécifier dans sa Demande d'Achat Engageante si elle accepte une quantité partielle ou non.

### **Finalisation de la Vente**

- Storengy informera par e-mail les Sociétés participantes des capacités qui leur sont attribuées dans les meilleurs délais.



## Vente de Capacités de Stockage de gaz pluriannuelles à compter du 12 mars 2010 à 10h00

### Demande d'Achat Engageante

*Modèle de fax à envoyer complété et signé au 01.47.54.29.20 à l'attention de M. Fabrice Vigneron en complément du Formulaire, ci-joint, signé*

**SOCIETE** : .....

Produit	Prix de vente (en euros par MWh et par an)	Capacité demandée (en GWh)	Accord pour attribution d'une quantité partielle*
Serene Sud	5,15		
Sediane	8,20		
Sediane Littoral	6,51		

\* Préciser « oui » ou « non »

Nom :	Fonction :	Date :	Signature :
-------	------------	--------	-------------



## Vente de Capacités de Stockage de gaz pluriannuelles à compter du 12 mars 2010 à 10h00

### Déclarations

A Storengy

Je, soussigné(e) ..... dûment habilité(e) à effectuer des déclarations  
relativement à l'objet ci-dessous, accepte, confirme et garantis au nom de  
..... (la « Société ») ce qui suit :

1. La Société est dûment constituée comme société, opère légalement en conformité avec la législation s'appliquant à elle (et, si pertinent en vertu de ladite législation, est en règle celle-ci) et agit à des fins commerciales ;
2. La situation financière de la Société est saine, la Société est capable de régler ses dettes à échéance, elle n'est pas insolvable et ne fait pas l'objet d'une procédure de désignation d'un administrateur judiciaire ou d'un liquidateur ;
3. La Société est habilitée à exécuter ses obligations résultant de la Vente et l'exécution de celles-ci a été dûment autorisée, au besoin, par toute décision requise des instances de la Société. Ces obligations (y compris tout avenant ultérieur) constituent pour la Société des obligations légales, valides et inconditionnelles, qui lui sont applicables conformément à leurs termes, sauf en cas de limitation d'une telle application en vertu de la législation applicable en matière de faillite, d'insolvabilité, de réorganisation ou toute autre loi similaire ;
4. Les obligations de la Société résultant de la Vente (i) n'entrent pas en conflit avec, n'enfreignent ni ne violent aucune loi applicable à la Société, aucune stipulation de ses statuts, aucune décision ou jugement d'un tribunal ou de tout autre organisme public qui lui est applicable, ni aucun contrat ou convention auquel elle est partie ou par lequel elle est liée, ni (ii) ne constituent un manquement aux termes d'un contrat ou d'une convention auquel elle est partie ou par lequel elle est liée ;
5. Les obligations de la Société aux termes de la Vente n'exigent pas d'elle l'obtention d'un quelconque agrément, autorisation, mesure, dépôt ou notification de la part d'un quelconque organisme public ou de toute autre personne compétente, ni une inscription auprès d'un, ou la remise d'une notification à, un quelconque organisme public ou toute autre personne compétente, en vertu des termes d'une loi, d'une convention ou d'un contrat auquel elle est partie ou par lequel elle est liée, ou si c'est le cas, que lesdits agrément, autorisation, mesure, dépôt ou notification ont été dûment obtenus, pris ou effectués et sont pleinement valides et applicables ou seront obtenus, pris ou effectués dans les délais requis ;
6. La Société n'est pas entrée en collusion et n'entrera pas en collusion avec d'autres sociétés au sujet de la Vente en vue d'obtenir un avantage (par exemple mettre en accord leurs Demandes d'Achat Engageantes, leurs comportements, leurs stratégies lors de la Vente) ;
7. La Société accepte que toutes les actions réalisées par elle ou en son nom soient considérées comme ayant été réalisées en France ;
8. La Société déclare avoir pris connaissance des clauses et conditions relatives au Contrat d'Accès au Stockage telles que publiées par Storengy sur son site Internet et s'engage à prendre connaissance des Conditions Particulières. Si la Société est déclarée attributaire d'une quantité de Capacité Nominale de Stockage du produit lors de la Vente, elle accepte d'être liée par lesdites clauses et conditions. Elle s'engage à signer un Contrat d'Accès au Stockage conformément à ces clauses et conditions au plus tard sept (7) Jours Ouvrables après l'attribution de ses capacités;
9. Dans le cas où la Société dispose ou souhaiterait disposer auprès de Storengy, de capacités de stockage distinctes de celles qui lui ont été attribuées au titre de la vente, la Société accepte une gestion opérationnelle commune de l'ensemble de ces capacités ;
10. La Société a accepté et validé les termes du Formulaire à titre personnel (et non en qualité d'agent ou en toute autre capacité, fiduciaire ou autre) ;
11. La Société comprend pleinement et accepte que la Demande d'Achat Engageante faite au cours de la Vente soit engageante à titre irrévocable.

Ce Formulaire est régi par, et doit s'interpréter conformément à la législation française.

Nom :	Fonction :	Date :	Signature :